

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 MAI 2022**

Objet : Extension du cimetière communal

Rapporteur : Monsieur Bernard MILLION-ROUSSEAU

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>10-05-2022</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, Le seize mai à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni en salle des Mariages, au Château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE</p> <p>10-05-2022</p>	<p>Présents :</p> <p>M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Annie SAINCILY, M. Jean-Paul BIZEAU, M. Michel FASTRE, Mme Pierrette MAZERY, Mme Frédérique SARRAU, M. Frank MARQUET, M. Hervé WIOLAND, M. Stéphane TOUVET, M. Dejan STANKOVIC, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, Mme Juliette ESPINOS, Mme Françoise GAULIER, Mme Lorraine WEISS.</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRESENTS : 18</p> <p>VOTANTS : 29</p>	<p>Excusés représentés :</p> <p>Mme Maguy RAGOT-VILLARD donne pouvoir à M. Stéphane GRASSET Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI donne pouvoir à M. Jean-Christophe HILAIRE Mme Elisabeth VERLY donne pouvoir à Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI Mme Véronique HUYNH donne pouvoir à M. Frank MARQUET Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à M. John COLLEEMALLAY M. Justin RAYMOND donne pouvoir à M. John COLLEEMALLAY Mme Constance HUYNH TUONG donne pouvoir à M. Stéphane GRASSET M. Christian GASQ donne pouvoir à Mme Juliette ESPINOS Mme Catherine LE DANTEC donne pouvoir à Mme Françoise GAULIER M. Thierry HULLOT donne pouvoir à Mme Lorraine WEISS M. Rémy JOURDAN donne pouvoir à Mme Pierrette MAZERY</p>
<p>DATE DE LA PUBLICATION</p> <p>18-05-2022</p>	

M. Jean-Christophe HILAIRE est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

2022-05-16/06

Extension du cimetière communal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L2223-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article R 2223-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la parcelle cadastrée section AC n° 39 est destinée à des équipements d'intérêt collectif et services publics,

CONSIDERANT que le projet d'extension du cimetière communal, dont le périmètre est situé à moins de 35 mètres des habitations, doit être autorisé par arrêté du représentant de l'état dans le département, après enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement et avis de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur Bernard MILLION-ROUSSEAU,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

APPROUVE l'extension du cimetière communal,

AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant à solliciter l'accord du représentant de l'état dans le département après réalisation d'une enquête publique et avis de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'extension du cimetière et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 19/05/2022

Rendu exécutoire le : 19/05/2022

Fetilda

RASTODER

Signature numérique
de Fetilda RASTODER

Date : 2022.05.19
10:33:34 +02'00'



Buc, le 18 mai 2022

Le Maire,
Stéphane GRASSET

« Signature électronique »

La Directrice Générale des Services

Fétilda RASTODER

« Par délégation du Maire »

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20220518-2022-05-16-06-DE
Date de télétransmission : 19/05/2022
Date de réception préfecture : 19/05/2022

Acte à classer

2022-05-16-06

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4

En attente retour
Préfecture

5

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-05-19T08-45-35.00 (MI237591478)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20220518-2022-05-16-06-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Extension du cimetière communal

Date de décision : 18/05/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public

Acte : [DELIB 2022-05-16-06 Extension du cimetière communal.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Date 18/05/22 à 15:49

Par [RASTODER Fetilda](#)

Demande de signature

Date 18/05/22 à 15:49

Par [RASTODER Fetilda](#)

Signé

Date 19/05/22 à 08:45

Par [GRASSET Stéphane](#)

Transmis

Date 19/05/22 à 08:45

Par [GRASSET Stéphane](#)

Accusé de réception

Date 19/05/22 à 08:55